

MANIFESTE

LES MUSIQUES

ACTUELLES EN SUISSE

COMMENT

EN CONSOLIDER

LES BASES



À LA BASE
DES MUSIQUES
ACTUELLES
EN SUISSE



Le domaine non lucratif des musiques actuelles en Suisse regroupe des centaines de salles de concert, de clubs et de festivals, ainsi que de nombreux collectifs et organisations indépendantes répartis dans les quatre régions linguistiques du pays.

Ces lieux, festivals et structures indépendantes constituent des piliers essentiels de la vie culturelle, sociale et économique de leurs régions. Ils façonnent durablement les communautés locales et remplissent de multiples missions à fort impact sociétal. Leur contribution dépasse largement le seul cadre culturel et génère d'importantes retombées indirectes, notamment en matière de valeur ajoutée régionale, de cohésion sociale, d'effets éducatifs et de revitalisation des quartiers et des communes.

PETZI, la fédération suisse des clubs et des festivals de musiques actuelles à but non lucratif, représente plus de 200 de ces acteur-rices clés.

Ensemble, iels défendent les valeurs et assument les fonctions suivantes :

- Les lieux de musiques actuelles sont essentiels à la création artistique : ils encouragent de nouveaux projets, offrent des espaces d'expérimentation et servent de tremplin aux artistes émergent-es.
- Les organisations à but non lucratif et les structures indépendantes constituent l'un des piliers essentiels du secteur des musiques actuelles en Suisse.
- L'accès à la culture pour toutes et tous, dans les espaces urbains comme ruraux, est une priorité centrale, notamment grâce à des prix d'entrée volontairement abordables.
- À travers de multiples coopérations avec des partenaires locaux (restauration, hôtellerie, prestations techniques, graphisme, imprimerie), ces acteur-rices contribuent de manière significative à la création de valeur régionale et au développement touristique.
- Ces lieux encouragent la diversité, l'égalité et s'engagent activement contre toute forme de discrimination.
- Ce sont des lieux de rencontre, d'échange et d'apprentissage.

- Par la formation et la transmission des savoirs, ce secteur est créateur d'emplois, permet le développement de compétences et facilite l'accès aux métiers de la culture.
- Le bénévolat et les structures associatives sont des éléments centraux du secteur des musiques actuelles : ils favorisent la participation citoyenne, l'implication dans les processus décisionnels et inscrivent durablement ces lieux au cœur de la société civile.

L'écosystème des musiques actuelles repose sur un réseau dense d'acteur-rices : artistes, organisateur-rices, salles de concert, festivals, labels, agences, services de billetterie, technicien-nes, médias, institutions de formation et pouvoirs publics. Ensemble, ils contribuent à la création, à la diffusion et à la professionnalisation du secteur en Suisse. Pour répondre aux défis artistiques, économiques et sociétaux actuels, il est essentiel de maintenir un dialogue constant et une collaboration étroite afin de garantir un écosystème vivant, inclusif et durable.

Cette interdépendance constitue également la base d'un intérêt commun : assurer un accès facilité aux musiques actuelles. Pour y parvenir, la reconnaissance et le soutien mutuel de l'ensemble des parties prenantes sont indispensables.

Ce manifeste dresse un état des lieux et met en évidence l'urgence d'agir.

La culture n'est pas un luxe : elle est le fondement d'une société vivante, diverse et solidaire. Une scène culturelle forte et dynamique a besoin de celles et ceux qui prennent des risques et créent des espaces de liberté. Le moment est venu d'assumer collectivement cette responsabilité.

ENJEUX DANS LE
FONCTIONNEMENT
DES MUSIQUES
ACTUELLES
EN SUISSE



Les salles de concert, centres culturels et festivals de musique actuelles sont des espaces où naissent la création et les cultures jeunes, où la diversité s'exprime et où l'expérimentation est possible. De nombreux artistes et acteur-rices culturel-les y trouvent une scène. Pourtant, ce pilier de la culture suisse est aujourd'hui fragilisé.

Les organisateur-rices font face à des contraintes croissantes. Si cet écosystème venait à s'effondrer, une part essentielle de la scène indépendante des musiques actuelles en Suisse risquerait de disparaître. Les défis actuels comprennent notamment :

HAUSSE DES COÛTS FIXES

Les loyers, l'énergie, les coûts du personnel, les équipements techniques et les assurances évoluent depuis des années au rythme du marché. Les coûts de production et les cachets augmentent de manière continue. Les taxes et redevances pèsent également sur la stabilité financière des structures culturelles. Parallèlement, les habitudes de consommation évoluent : les recettes issues des bars et de la restauration – longtemps essentielles pour assurer un financement croisé – diminuent ou stagnent.

Les clubs et festivals ne peuvent pas simplement répercuter ces hausses sur le public. Fonctionnant selon un modèle d'utilité publique, ils maintiennent volontairement des prix d'entrée modérés afin de garantir un accès large et inclusif. Ils se trouvent ainsi en décalage avec une logique qui évalue de plus en plus les espaces culturels selon des critères strictement marchands.

En conséquence, de nombreuses organisations travaillent à la limite de leurs capacités ou présentent un déficit structurel. Les pertes sont compensées par du travail non rémunéré, de l'auto-exploitation et un fort engagement bénévole. Ce modèle permet de maintenir la culture vivante, mais il n'est ni équitable ni durable.

DÉFICITS FINANCIERS ET MODÈLES DE SOUTIEN DÉPASSÉS

Le modèle de soutien actuel repose en grande partie sur des principes de politique culturelle datant des années 1980. Il privilégie les financements de projets à court terme et repose implicitement sur l'idée que la culture peut largement s'auto-financer grâce aux recettes des bars et de la restauration. Or, la réalité des organisateur-rices est tout autre : ils assurent une programmation en continu, développent des structures à long terme, préservent des espaces dédiés à la culture et s'engagent au service de la collectivité. Dans ce contexte, les instruments existants ne sont plus adaptés.

Le changement des habitudes de consommation, la hausse des coûts fixes et les nouvelles exigences réglementaires rendent les modèles de financement croisé de moins en moins viables. Ce qui fait aujourd'hui défaut, ce sont des financements pérennes tenant compte de cette réalité, garantissant une sécurité de planification et assurant durablement le fonctionnement de ces structures.

INÉGALITÉS FÉDÉRALES

Dans le système fédéraliste suisse, d'importantes disparités existent entre les cantons, les communes et les régions linguistiques. Bien que les structures non commerciales actives dans les musiques actuelles présentent des modes de fonctionnement et des missions comparables, elles sont confrontées à des cadres de politique culturelle, financiers et administratifs très différents. Cette situation entrave le développement cohérent du secteur et accentue les inégalités existantes.

CHARGE ADMINISTRATIVE ÉLEVÉE ET CONDITIONS-CADRES RESTRICTIVES

Les procédures administratives, les exigences en matière d'aménagement du territoire, de protection contre le bruit et ou encore de sécurité sont complexes. Elles concernent l'ensemble des acteur·rices impliqués - des organisateur·rices aux instances de soutien, en passant par les autorités.

Pour les clubs et festivals à but non lucratif, cette situation constitue un défi particulier. Avec des ressources humaines limitées, ils doivent répondre à des exigences administratives initialement conçues pour des structures disposant de moyens institutionnels bien plus importants.

Il en résulte un transfert croissant des ressources - humaines et financières - de l'activité culturelle vers la gestion administrative. Les procédures, responsabilités et exigences doivent évoluer afin d'être proportionnées et adaptées à la réalité du terrain.

MANQUE DE SÉCURITÉ SOCIALE ET PRESSION PSYCHOLOGIQUE

Derrière et autour des scènes, de nombreuses personnes assurent le fonctionnement quotidien de ces lieux : technique, production, programmation, communication, ressources humaines, administration, finances, nettoyage, bar ou sécurité. Beaucoup de ces postes sont faiblement rémunérés, souvent à temps partiels, avec des horaires irréguliers, tout en impliquant un haut niveau de responsabilité.

Dans la pratique, cela signifie que nombre de professionnel·les cumulent plusieurs emplois pour atteindre un revenu suffisant. Cette situation engendre une pression constante, une charge psychique importante et un risque accru d'épuisement ou de dépression. Parallèlement, ce travail souffre d'un manque de reconnaissance structurelle. Les personnes concernées évoluent dans un environnement

principalement fondé sur des projets, souvent précaire, et sont contraintes d'accepter des mandats par nécessité économique. À long terme, ces conditions ne sont ni socialement soutenables ni compatibles avec la stabilité du secteur.

DÉSAVANTAGE SYSTÉMATIQUE DES MUSIQUES ACTUELLES PAR RAPPORT À D'AUTRES DISCIPLINES CULTURELLES

En matière de subventions publiques, le secteur des musiques actuelles en Suisse demeure clairement sous-doté par rapport à d'autres disciplines culturelles. Alors que des institutions établies - telles que les opéras, théâtres ou musées - bénéficient généralement de financements institutionnels stables et pluriannuels, les clubs et les festivals de musiques actuelles à but non lucratif dépendent presque exclusivement de soutiens ponctuels ou de financements liés à des projets spécifiques. Or, les musiques actuelles se caractérisent par une pluralité de scènes, de courants culturels alternatifs et de modèles organisationnels et économiques. Le soutien à la relève et la diversité culturelle constituent des éléments centraux de ces dynamiques. Un écosystème musical vivant ne naît pas de l'uniformisation, mais de la coexistence, à égalité, de multiples formes d'expression.

DÉSAVANTAGE SYSTÉMATIQUE DES ÉVÉNEMENTS À BUT NON LUCRATIF FACE AUX GRANDES MANIFESTATIONS

Sur le marché des musiques actuelles, les clubs et festivals à but non lucratif subissent une pression croissante liée à la concentration des ressources, de l'attention médiatique et des revenus au profit de grandes manifestations à visée commerciale. Ces dernières bénéficient de manière disproportionnée du sponsoring et de la visibilité publique. Pourtant, les structures non lucratives génèrent elles aussi une valeur économique et sociale importante : elles créent des emplois, renforcent les chaînes de valeur locales, stimulent le tourisme et participent au développement

régional. Selon l'Office fédéral de la statistique, chaque franc investi dans la culture génère environ trois francs de retombées dans d'autres secteurs économiques.

Cependant, les modèles de financement complémentaires qui soutenaient jusqu'ici la scène indépendante sont de plus en plus fragilisés. La baisse des recettes de chiffres de bar et de restauration – liée à l'évolution des pratiques de sortie – ainsi que la reprise de concerts à forte fréquentation par des acteur·rices commercial·es entraînent une captation quasi totale de revenus qui alimentaient auparavant, au moins en partie, les scènes locales. Cette dynamique se concentre principalement dans les grandes villes et accentue les déséquilibres régionaux.

Face à ces défis structurels, il est nécessaire de mettre en place des mesures concrètes afin de garantir, sur le long terme, la stabilité, la diversité et l'accessibilité à la musique live en Suisse.

PISTES DE SOLUTIONS

- Reconnaissance de la culture des clubs et des festivals comme équivalente à celle des théâtres, opéras et musées.
- Création d'une loi nationale sur l'encouragement de la musique, analogue à la loi sur l'encouragement du cinéma.
- Réforme des conditions-cadres : simplification des procédures d'autorisations, des dépôts de demande et des modalités de décompte des subventions.
- Les fonds publics doivent garantir durablement les frais d'infrastructure et d'exploitation, et ne pas se limiter au soutien de projets ou de programmes ponctuels. Une subvention de base au fonctionnement est indispensable pour les salles de concert, centres culturels, clubs et festivals, afin de permettre une planification continue, une rémunération équitable du personnel et la pérennité de ces lieux.
- Augmentation des financements publics existants de la Confédération, des cantons et des communes afin de répondre aux réalités actuelles des institutions culturelles.
- Protection juridique des espaces culturels dans le droit de la construction et de l'aménagement du territoire.

FORCES VIVES :
RÉALITÉS
SOCIALES ET
PRÉCARISATION



Technicien-nes, programmeur-rices, chargé-es de production, équipes d'exploitation ou encore personnel d'accueil font vivre les lieux culturels au quotidien.

De nombreuses personnes actives dans ces fonctions travaillent à titre bénévole ou à temps partiel, avec des horaires exigeants, des heures supplémentaires non rémunérées et des engagements irréguliers. Souvent, ces activités sont exercées parallèlement à d'autres emplois afin de garantir un revenu suffisant. Cette situation entraîne fréquemment une surcharge au sein des équipes.

Il en va de même dans le reste de l'écosystème, notamment au sein des agences de booking et de promotion, des labels et divers acteur-rices du secteur. Les conditions actuelles créent un déséquilibre croissant : tandis que les structures à but lucratif en tirent profit, les organisations non commerciales voient leur existence de plus en plus menacée.

DÉFIS ACTUELS

Absence de sécurité sociale suffisante, rémunérations faibles à précaires et faible reconnaissance sociétale du travail réalisé derrière les scènes.

Désavantage structurel dans l'accès aux financements par rapport aux disciplines culturelles établies ou aux grandes manifestations.

Manque de structures inclusives permettant l'implication de groupes marginalisés dans les processus décisionnels et l'organisation des événements.

Le bénévolat fait partie intégrante de l'ADN des salles de concerts et des festivals de musiques actuelles à

but non lucratif. Il favorise la participation, l'apprentissage et la transmission. Toutefois, lorsqu'il compense des manques financiers structurels, il peut devenir une contrainte économique et renforcer l'auto-exploitation ainsi que l'instabilité des équipes.

De ces défis découlent des besoins et des champs d'action concrets, essentiels à une scène des musiques actuelles socialement juste, durable et diversifiée.

JEUNESSE ET BÉNÉVOLAT

Les espaces culturels inclusifs offrent aux jeunes un soutien pour leurs propres projets, des opportunités de formation et une participation active à des programmes culturels, éducatifs et de médiation. Le travail en faveur de la jeunesse doit être renforcé et développé, et non réduit.

Le bénévolat dans le domaine culturel doit être reconnu, protégé et soutenu de manière adéquate.

Les offres culturelles et sociales doivent être accessibles et permettre la participation de personnes issues de différentes réalités sociales.

DIVERSITÉ ET INCLUSION

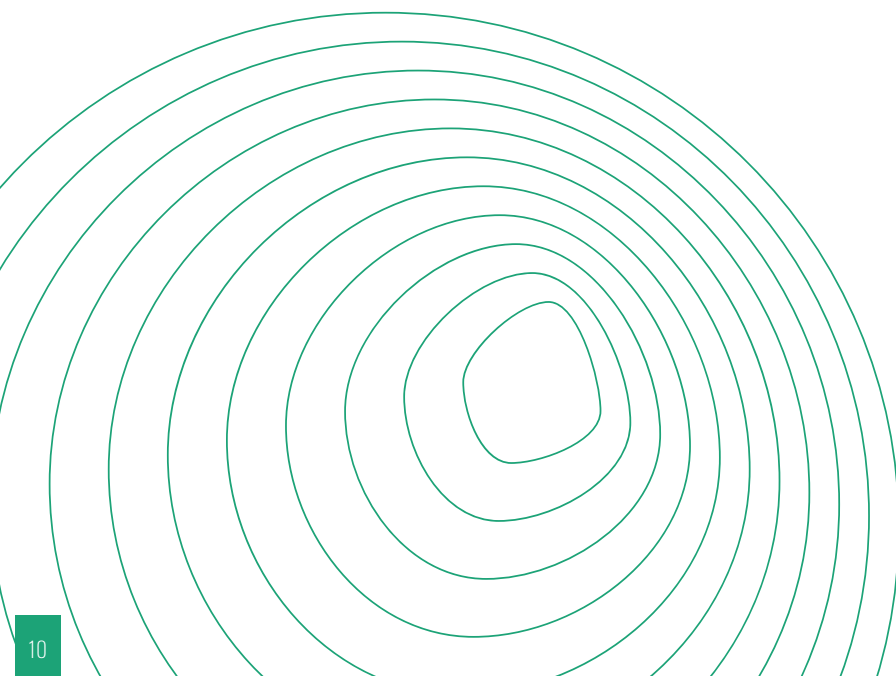
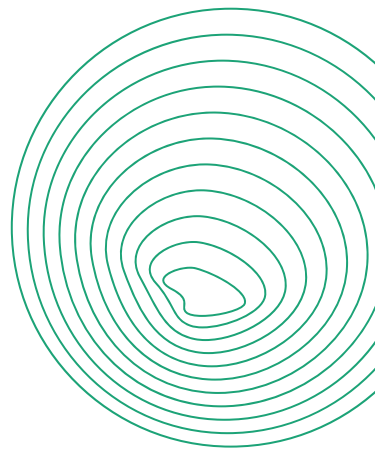
Les dispositifs de soutien doivent permettre de promouvoir de manière ciblée la diversité, l'inclusion et l'égalité des chances. Les financements publics et les nouveaux instruments de soutien doivent favoriser un ancrage durable et un développement continu de la participation culturelle.

La culture favorise l'éducation, la démocratie et la participation sociale. La diversité ne doit pas seulement être affirmée comme un objectif, mais rendue concrètement possible grâce à des processus décisionnels inclusifs et à des conditions d'accès équitables.

CRÉATION DE VALEUR AJOUTÉE ET VISIBILITÉ

Les lieux culturels à but non lucratif contribuent de manière significative à la création de valeur ajoutée économique et sociale. Les grandes manifestations, tout comme l'ensemble de l'industrie musicale mondiale reposent en partie sur ces structures.

L'ensemble de l'industrie musicale bénéficie directement de la formation de personnel qualifié et du développement de compétences professionnelles acquises par l'expérience pratique au sein de ces organisations. Cette contribution n'est cependant ni reconnue, ni compensée de manière adéquate.



Pour répondre à ces besoins, des mesures concrètes sont nécessaires afin de garantir, sur le long terme, la sécurité sociale, la participation et un développement durable.

PISTES DE SOLUTIONS

- Renforcement de la protection sociale et des conditions de travail de l'ensemble des personnes employées dans le secteur culturel, accompagné de mécanismes concrets garantissant l'application effective de ces mesures. Cela implique un changement structurel : services de conseil accessibles, points de contact spécifiques au secteur et dispositifs de contrôle soutenant les lieux culturels et les organisateur-rices dans la mise en œuvre.
- Développement de solutions collectives en matière d'assurances-sociales, de prévoyance vieillesse, ainsi que d'indemnisation en cas de maladie ou d'accident. La précarité des personnes actives dans les musiques actuelles n'est pas un phénomène marginal, mais un problème structurel. Des exemples internationaux démontrent que des solutions viables sont possibles lorsque les institutions de soutien, les assurances, les autorités culturelles et la scène elle-même coopèrent.
- Mise en place d'offres de prévention et de soutien en matière de santé mentale.
- Financement pérenne du travail lié à la jeunesse et de l'encouragement au bénévolat, incluant formations, soutien aux projets et reconnaissance sociale.
- Financement durable de la formation dans le secteur des musiques actuelles, favorisant une meilleure reconnaissance du travail professionnel.
- Mise en place d'un modèle basé sur un fonds de réinvestissement permettant aux acteur-rices à but non lucratif de bénéficier d'un retour direct sur les revenus issus de la valeur créée par leur engagement.
- Promotion ciblée de la diversité et de l'inclusion, afin d'intégrer systématiquement les groupes marginalisés et de garantir l'égalité des chances.
- Valorisation et visibilité : les structures à but non lucratif constituent un pilier essentiel des musiques actuelles. Cet engagement mérite une reconnaissance sociétale et un soutien public à la hauteur de son importance.

LA CULTURE A
BESOIN D'ESPACE :
NOUVELLES
PERSPECTIVES
DE PLANIFICATION



La gentrification des centres urbains exerce une pression croissante sur les salles de concerts, clubs et festivals, souvent implantés dans des quartiers anciennement industriels ou ouvriers.

La densification et la revalorisation immobilière s'accompagnent de nouveaux usages résidentiels, généralement moins tolérants aux activités culturelles nocturnes, ce qui génère davantage de conflits d'usage.

Dans le cadre juridique actuel, ces tensions se traduisent souvent par des restrictions d'horaires, des limitations sonores plus strictes ou des investissements coûteux en matière d'insonorisation. Ces mesures menacent l'équilibre économique des lieux, notamment ceux dont la force réside dans leur ancrage local, leur authenticité et leur impact culturel. Certaines salles ont d'ores et déjà été contraintes de réduire fortement leurs activités, voire de fermer. Les festivals sont également concernés, confrontés à des exigences accrues en matière d'autorisations, de sécurité et de protection contre le bruit, parfois incompatibles avec des modèles économiques à but non lucratif.

Cette dynamique entraîne une disparition progressive des espaces de diffusion et d'expérimentation, fragilise la scène émergente et favorise une standardisation de l'offre culturelle. Il s'agit ici d'un choix politique fondamental : la diversité culturelle est-elle reconnue comme un bien commun digne de protection ou perçue comme une nuisance ?

PISTES DE SOLUTIONS

- Les nouveaux projets de construction doivent anticiper les impacts sur les lieux culturels existants et prendre en charge les mesures nécessaires, notamment en matière de protection contre le bruit.
- Les lieux culturels doivent être obligatoirement pris en compte dans les plans d'affectation et de développement. Clubs et festivals doivent être explicitement identifiés et intégrés aux processus de planification.
- Renforcement de la sécurité juridique pour les lieux culturels : des autorisations durables et des conditions-cadres stables sont indispensables à une planification à long terme et la pérennité des structures.
- Afin que les conflits de voisinage ne soient pas systématiquement résolus au détriment des lieux culturels existants, des directives et des conditions-cadres fiables doivent être définis.



VISIBILITÉ
ET INFLUENCE :
MÉDIAS,
PLATEFORMES
ET SPHÈRE
PUBLIQUE

Les scènes de musiques actuelles à but non lucratif contribuent de manière significative à la diversité culturelle, à l'innovation créative et à la participation sociale. Pourtant, leur travail demeure peu visible dans l'espace public.

Les plateformes numériques et les médias peuvent jouer un rôle déterminant dans la promotion et la valorisation de ces activités, contribuant ainsi au renforcement de l'ensemble de l'écosystème culturel.

Aujourd'hui, la visibilité et la perception des musiques actuelles dépendent de plus en plus des environnements médiatiques et numériques, profondément transformés ces dernières années. Cette évolution soulève plusieurs défis :

RESPONSABILITÉ DES PLATEFORMES DE STREAMING DIGITALES

Les services de streaming tels que Spotify ou Apple Music influencent fortement la diffusion, la visibilité et la monétisation de la musique. Bien qu'ils génèrent des revenus considérables grâce à la création musicale, ils ne contribuent pas, à ce jour, de manière systématique au soutien et au développement de la diversité musicale suisse. Dans le même temps, les modèles de revenus du secteur se déplacent vers ces plateformes, tandis que les sources de revenus traditionnels – vente de supports physiques ou rémunération équitable des droits d'auteur – ont fortement diminué. Cette évolution aggrave particulièrement la situation financière des structures qui assurent un travail de proximité et prennent des risques dans le développement de nouvelles formes musicales.

Le pouvoir, la visibilité et la création de valeur se concentrent entre les mains de quelques acteur-rices mondiaux-ales, laissant peu d'espace à des modèles alternatifs orientés vers le bien commun.

RÉSEAUX SOCIAUX

Les réseaux sociaux tels que Meta (Facebook, Instagram) ou TikTok dictent de plus en plus quels contenus culturels sont visibles. La portée organique des événements a fortement diminué ces dernières années, les contenus étant filtrés ou limités par des algorithmes. Pour atteindre leur public, les organisateur-rices sont désormais contraint-es d'investir dans la publicité payante. Or, ces investissements n'atteignent pas toujours l'effet escompté ou interviennent trop tard pour garantir la viabilité économique des événements. Une part croissante des ressources déjà limitées est ainsi absorbée par des plateformes commerciales.

RÔLE DES MÉDIAS

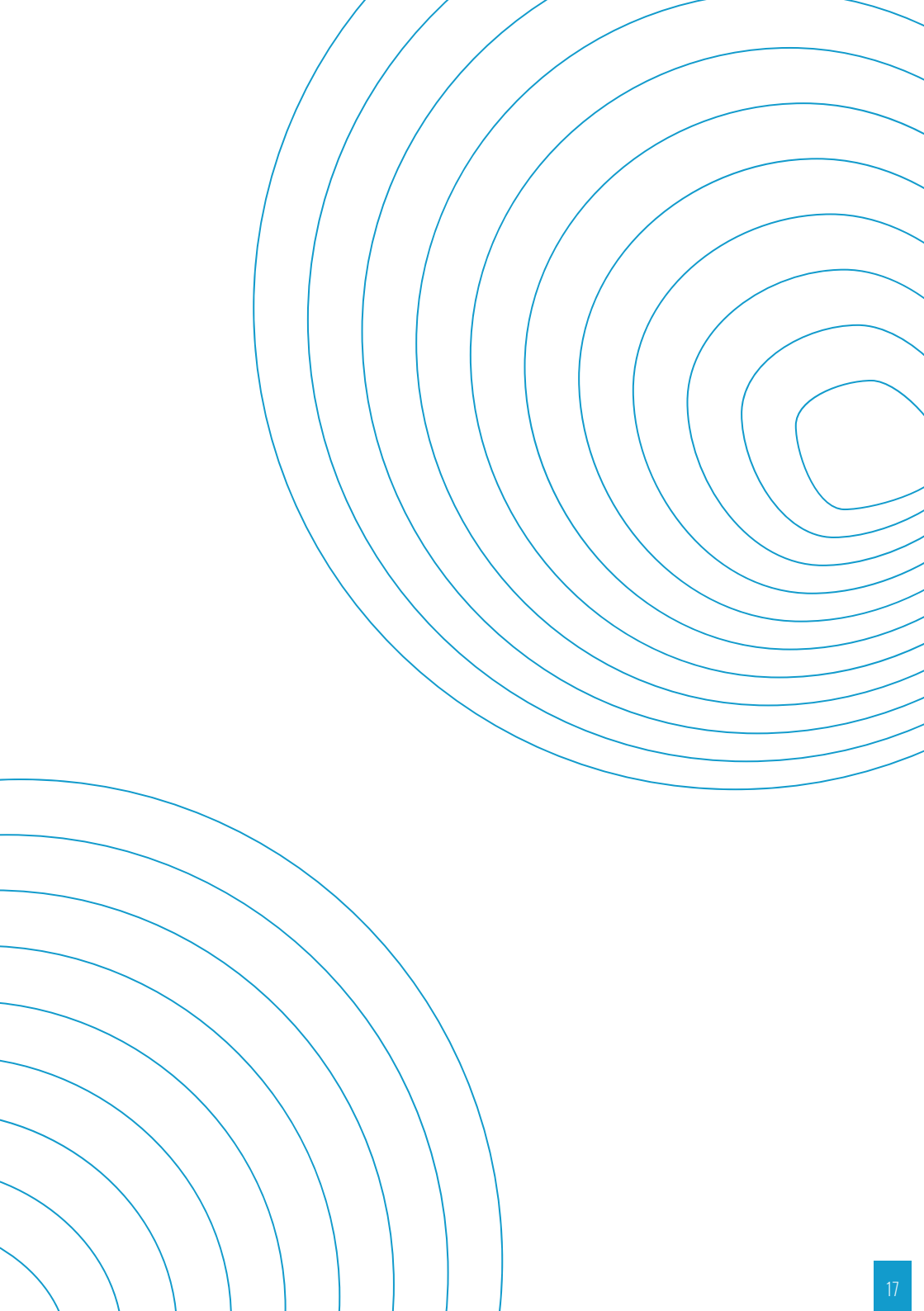
Les médias jouent un rôle central dans la visibilité, la contextualisation et la reconnaissance culturelle. Parallèlement, le journalisme culturel en Suisse subit une pression considérable : la presse écrite et numérique réduit continuellement ses effectifs, en particulier dans le domaine culturel. La couverture approfondie des musiques populaires se raréfie, tout comme les critiques de concerts et les annonces spécialisées. La perception publique est de plus en plus façonnée par les algorithmes et les logiques économiques des plateformes. Les organisateur-rices et les créateur-rices de musique indépendant-es perdent ainsi des relais importants pour rendre leur travail visible auprès d'un large public, tant au niveau régional que national. Cela affaiblit non seulement des acteur-rices individuelles, mais l'ensemble de l'écosystème culturel.

VISIBILITÉ ET INFLUENCE : MÉDIAS, PLATEFORMES ET SPHÈRE PUBLIQUE

Les pistes de solutions suivantes montrent comment la responsabilité de la visibilité culturelle peut être assumée conjointement par les médias, les plateformes et les institutions publiques.

PISTES DE SOLUTIONS

- Les cadres législatifs doivent obliger les services de streaming à réinvestir une partie de leurs revenus générés en Suisse dans le soutien à la création musicale nationale, à l'instar de la Lex Netflix dans le domaine du cinéma.
- Afin de réduire la dépendance aux plateformes commerciales multinationales, il est nécessaire de soutenir des modèles alternatifs, indépendants et équitables (plateformes ouvertes et décentralisées, applications culturelles coopératives, réseaux locaux).
- Des programmes de soutien spécifiques doivent renforcer le journalisme culturel consacré aux musiques actuelles et aux scènes de niche.
- La préservation d'un paysage médiatique démocratique et le renforcement des médias de service public sont essentiels.
- Le financement de postes de journalisme culturel dans la presse écrite, les médias numériques et radiophoniques doit permettre un accompagnement durable des musiques actuelles et indépendantes.
- Des partenariats entre médias et lieux culturels doivent être encouragés afin de garantir une couverture adéquate et approfondie, incluant contenus éditoriaux et annonces d'événements.
- Le suivi de la couverture médiatique des lieux à but non lucratif constitue un élément important dans le dialogue avec les autorités. Il renforce la pertinence et la légitimité de leurs activités et soutient les décisions en matière de politique culturelle.
- Les obligations légales, des mécanismes de quotas et des instruments de soutien peuvent contribuer à garantir durablement les infrastructures, les emplois et la diversité culturelle en Suisse.



SOUTIEN
STRUCTUREL
POUR UNE SCÈNE
DES MUSIQUES
ACTUELLES
DURABLE



Au cours des dernières décennies, les évolutions sociales, culturelles et technologiques ont conduit à une professionnalisation croissante des salles de concert et festivals à but non lucratif.

Parallèlement, les exigences et les conditions de travail ont profondément changé. Malgré une augmentation modérée du soutien public depuis les années 1980, les contributions de l'État ne représentent aujourd'hui que 0 à 30 % des budgets totaux des membres de PETZI. La majeure partie du financement provient donc de la billetterie, des chiffres de bar et de restauration ainsi que du sponsoring privé.

Pendant longtemps, les entreprises des secteurs de l'alcool et du tabac ont joué un rôle central dans le sponsoring. Les évolutions législatives en matière de prévention et de publicité ont largement mis fin à ces sources de financement — une évolution socialement nécessaire et légitime. Toutefois, les pertes financières qui en découlent n'ont à ce jour pas été compensées de manière suffisante.

Les clubs et les festivals sont ainsi contraints de diversifier leurs sources de revenus, alors que les coûts d'exploitation continuent d'augmenter. Cette situation rend les structures plus vulnérables face aux fluctuations économiques et aux changements des habitudes de consommation.

Une adaptation des modèles de financement existants s'impose dès lors. Elle soulève la question centrale du rôle que les pouvoirs publics peuvent jouer pour accompagner activement cette transition et garantir, à long terme, le maintien d'un paysage musical diversifié et accessible dans l'ensemble des régions suisses.

Pour un développement continu et durable, l'écosystème des musiques actuelles en Suisse a besoin de nouvelles stratégies de financement.

PISTES DE SOLUTIONS

- Renforcer les possibilités de financement pérenne : des subventions au fonctionnement, pluriannuelles, doivent compléter, voire remplacer, les soutiens ponctuels accordés aux projets.
- Accompagner la professionnalisation et la transformation : des offres de conseil, de formation continue et d'innovation doivent soutenir les lieux dans leur adaptation aux nouvelles pratiques culturelles.
- Garantir l'accessibilité, la participation et la diversité : les ajustements économiques doivent préserver durablement l'accès à la culture, le soutien à la relève et la pluralité musicale.
- Reconnaître pleinement le rôle social des lieux culturels : la prévention, la sécurité et la création de Safer Spaces doivent être considérées comme des composantes essentielles du travail des lieux culturels et intégrées dans les modèles de financement.
- Délimiter clairement bénévolat et financement pérenne : l'engagement bénévole doit être soutenu de manière ciblée mais ne saurait se substituer à des mesures de financement structurelles.

REPENSER L'ÉCOSYSTÈME



Les salles de concerts et festivals indépendants sont majoritairement constitués en associations et fonctionnent sans but lucratif. Contrairement aux acteur-rices commercial-es de l'industrie musicale, ces structures ne visent pas la maximisation du profit, mais la mise en œuvre d'une programmation culturelle variée et accessible.

Les prix des billets sont volontairement bas afin de favoriser la participation. Par ailleurs, ces lieux investissent dans de nouveaux projets, prennent des risques artistiques et s'inscrivent dans une logique de développement à long terme. Leur rôle peut être comparé, dans d'autres secteurs économiques, à celui de la recherche et du développement. La quasi-totalité des artistes aujourd'hui reconnu-es ont débuté leur parcours dans de petites salles ou sur des scènes indépendantes, avant d'accéder à des manifestations de plus grande envergure.

Ce travail de fond est essentiel mais demeure peu reconnu et structurellement sous-financé. La péréquation financière interne, longtemps assurée par des soirées clubbing, devient de plus en plus difficile en raison de l'évolution des habitudes de sortie.

Par ailleurs, de nombreux concerts affichant complet sont désormais directement organisés ou co-produits par les acteur-rices commerciaux. Parallèlement, les coûts augmentent, accentuant la pression financière sur les lieux culturels et sur les personnes qui les font fonctionner. Il en résulte des conditions de travail précaires : faibles taux d'occupation et bas salaires.

Ce déséquilibre économique et structurel pose une question d'équité : les structures à but non lucratif contribuent de manière déterminante au développement des artistes et des publics, tout en assumant les

risques et les coûts liés à l'émergence et à la relève artistique. Les bénéfiques se concrétisent généralement lorsque les projets deviennent économiquement viables, et sont alors majoritairement captés par des acteurs à but lucratif, disposant de moyens financiers et de capacités de négociation sans commune mesure. Or, c'est précisément au moment où se construit le développement artistique que manquent des mécanismes de financement stables et fiables.

Dans ce contexte, de nouveaux instruments de financement sont nécessaires afin d'assurer un retour systématique d'une partie des ressources générées par les événements les plus rentables vers la base de l'écosystème. Cela permettrait de partager les responsabilités au sein de l'écosystème et de créer un cercle vertueux.

L'introduction d'un « ticket levy », inspiré de modèles internationaux ayant fait leurs preuves, constitue l'un des instruments envisageables. Ce mécanisme prévoit un prélèvement solidaire sur les billets d'événements de grande capacité ou particulièrement rentables. Les montants collectés seraient affectés à un fonds dédié aux salles et festivals indépendants engagés dans l'accompagnement de la création émergente – ainsi qu'aux infrastructures culturelles d'intérêt public.

Un tel dispositif de redistribution renforcerait la durabilité de l'écosystème sans peser de manière significative sur le public. Ces nouvelles stratégies de financement ne remettent pas en cause les modèles économiques existants, mais soutiennent le travail des structures aujourd'hui sous-financées et contribuent ainsi à leur pérennité.

CONCLUSION :
L'AVENIR
SE CONSTRUIT
PAR LA BASE



Lorsque de petits lieux culturels disparaissent, ce ne sont pas seulement des scènes qui se perdent, mais des espaces sociaux où la culture se vit, se construit et se transforme.

Ce sont des lieux qui ouvrent des perspectives et renforcent la cohésion sociale. Les espaces de petite et moyenne taille sont indispensables aux musiques actuelles en Suisse. C'est là que les jeunes acquièrent leurs premières expériences, que de nouvelles scènes émergent, que la diversité culturelle devient visible et que l'innovation sociale prend forme. Ces lieux sont des espaces sociaux bien réels. Un paysage culturel diversifié permet la rencontre, l'échange et la participation, au-delà des plateformes numériques et des algorithmes.

Les scènes indépendantes de musiques actuelles accomplissent un travail de proximité essentiel en matière de vie communautaire, de formation, d'intégration et de participation culturelle. Pourtant, ce travail reste insuffisamment reconnu sur le plan politique, alors même que d'autres disciplines culturelles bénéficient de financements pour des missions comparables.

Les acteur·rices commercial·es et les grandes manifestations tirent profit de la valeur culturelle créée au sein de l'écosystème musical, tandis que les risques, le travail de développement et une grande partie de la précarité demeurent concentrés aux racines de l'écosystème. Ce déséquilibre n'est plus soutenable du point de vue de la politique culturelle.

Le sous-financement structurel, l'augmentation des coûts fixes, l'insuffisance de protection sociale et une logique de soutien privilégiant d'autres disciplines exercent une pression considérable sur l'un des piliers essentiels de la culture en suisse.

Afin que la Suisse conserve une scène diversifiée, innovante et indépendante dans le domaine des

musiques actuelles, une priorisation politique claire en faveur de la base de l'écosystème ainsi qu'une égalité de traitement entre les différentes disciplines sont nécessaires :

- Renforcement des mesures de soutien public, avec un accent explicite sur des financements pérennes.
- Renforcement de la sécurité sociale pour toutes les personnes qui rendent possible l'activité culturelle – devant, sur et derrière les scènes – incluant salaires et cachets équitables, ainsi que des dispositifs de protection sociale adéquats.
- Protection et sécurisation des espaces culturels en tant que lieux de rencontre, de participation et de formation.
- Reconnaissance de la fonction sociétale des lieux culturels comme espaces d'interaction sociale et de processus démocratiques.
- Reconnaissance de la fonction économique des lieux culturels à but non lucratif en tant qu'espaces de développement et de formation pour l'industrie musicale et culturelle, ainsi que comme facteur d'attractivité territoriale et de création de valeur régionale.

L'écosystème des musiques actuelles en Suisse a besoin de nouvelles stratégies de financement pour assurer son développement à long terme. L'introduction d'une contribution sur les billets des grandes manifestations ou des événements particulièrement rentables permettrait un retour ciblé, au sein même de l'éco-système, au bénéfice des structures qui constituent des piliers essentiels de la musique live suisse. Un fonds indépendant pourrait ainsi sécuriser le fonctionnement des lieux, promouvoir des conditions de travail équitables, renforcer le travail avec la jeunesse et l'engagement bénévole, soutenir la diversité et permettre l'expérimentation.

Une scène de musique live équitable et tournée vers l'avenir repose sur la pluralité. Pour préserver l'écosystème dans son ensemble, des fondations solides sont indispensables.

GLOSSAIRE



À BUT NON LUCRATIF / NON LUCRATIF

Une structure ne cherchant pas à faire du bénéfice. Son activité économique vise uniquement à couvrir les coûts de ses projets. La priorité est donnée, à court comme à long terme, à la meilleure mise en œuvre possible des activités, en fonction des moyens financiers disponibles.

BÉNÉVOLAT / VOLONTARIAT

Le bénévolat et le volontariat désignent des prestations de travail non rémunérées. Une grande partie des organisations et projets non commerciaux dépendent de cet engagement bénévole. Le bénévolat favorise l'inclusion, la participation (culturelle) et constitue un soutien porteur de sens. Il offre à la fois aux bénévoles et employeur-ses des expériences précieuses ainsi que des opportunités d'apprentissage et d'entrée dans le milieu professionnel de la musique et de la culture. Le bénévolat est un pilier essentiel de la cohésion sociale. Mais s'engager bénévolement signifie également être privilégié : les personnes confrontées à des conditions de vie précaires ont souvent peu de possibilités de s'investir bénévolement.

BIG PLAYERS

Les Big Players sont des organisations de taille moyenne à grande actives dans l'événementiel et la culture, ainsi que des entreprises ou autres personnes morales, qui entretiennent des liens étroits avec l'écosystème de la création musicale non lucrative. Des relations de dépendance unilatérales ou bilatérales peuvent exister. Les Big Players font souvent partie, partiellement ou entièrement, de structures d'entreprise plus larges qui poursuivent, en tout ou en partie, des objectifs économiques ou commerciaux. Le terme Big Players n'est ni péjoratif ni codé : ces acteurs constituent une composante importante de l'écosystème.

CLUBS / SALLES DE CONCERTS

Les clubs et salles de concerts sont des lieux dédiés à des manifestations culturelles telles que des concerts, des soirées, des festivals et bien d'autres événements. Ils programment en partie eux-mêmes leurs activités, mais mettent aussi fréquemment leurs espaces et leurs infrastructures à disposition d'autres organisateur-rices et projets. Les clubs et salles de concert sont généralement des lieux et des structures organisationnelles ouverts et exploités de manière saisonnière ou tout au long de l'année, tandis que les festivals et autres organisateur-rices culturels louent ces espaces de manière ponctuelle, en fonction des projets. Cette situation exerce une influence importante sur les finances, en particulier sur les coûts fixes d'exploitation, la gestion des risques et d'autres aspects liés aux clubs, aux salles et à leurs structures organisationnelles.

COMMISSIONS

Les commissions sont généralement des pourcentages prélevés, par exemple, par des agences (de booking) en contrepartie de leurs prestations. Elles ne font pas nécessairement partie d'un contrat, et la partie étant soumise au paiement d'une commission peut varier. Dans le secteur des musiques actuelles en Suisse, les agences de booking ont facturé ces dernières années en moyenne 15 % des cachets sous forme de commission. Les commissions des managers varient fortement et sont le plus souvent confidentielles : elles peuvent atteindre 20 % ou plus et s'appliquent à différents revenus, tels que les cachets, la vente de merchandising ou les subventions.

DÉFICIT / DÉFICITAIRE

Dans le domaine culturel, ces termes désignent une situation économique où les dépenses sont supérieures aux recettes. Dans le secteur des musiques actuelles, de nombreuses institutions (publiques) d'encouragement accordent aujourd'hui des garanties de déficit : un projet n'est financé que s'il génère une perte sans la subvention. Le montant de la garantie de déficit est défini à l'avance. L'objectif des institutions d'encouragement est d'éviter que des bénéfices soient réalisés grâce à des financements publics.

DIVERSITÉ

La diversité désigne la variété sous de nombreuses formes : sur scène, devant la scène et aussi en coulisses. Elle peut concerner les identités (perçues) des personnes, les différents genres et formes d'expression des contenus culturels, les origines ethniques ou nationales, ainsi que de nombreux autres aspects qui s'écartent des normes informelles d'une société d'Europe centrale.

COÛTS FIXES

Les coûts fixes sont des obligations financières qu'une organisation ou un projet doit assumer sur une longue période. Ils comprennent les coûts du personnel et les charges sociales, les loyers et charges locatives, l'infrastructure ainsi que d'autres biens matériels ou immatériels. Les coûts fixes sont généralement indépendants du succès financier d'un projet ou d'une organisation et nécessitent une planification financière à long terme.

CULTURE POPULAIRE / MUSIQUES ACTUELLES

Ce terme désigne des mouvements, tendances et courants culturels indépendants des genres, qui s'intéressent avant tout aux formes d'expression et aux pratiques de consommation contemporaines. Les musiques actuelles font partie de la création musicale d'aujourd'hui : elles peuvent s'appuyer sur de nombreuses références, tout en allant souvent bien au-delà de la simple interprétation ou reproduction de musiques existantes.

D'UTILITÉ PUBLIQUE

Une structure organisationnelle est considérée comme d'utilité publique lorsque toute participation aux bénéfiques par des personnes physiques ou morales est statutairement exclue. En cas de dissolution, l'intégralité de l'actif est affectée exclusivement à d'autres structures poursuivant un but d'utilité publique.

DISCIPLINES

Dans le domaine culturel, les disciplines désignent aussi bien des genres que des formes d'expression. La musique classique ou le jazz sont des disciplines, tout comme le théâtre ou les arts visuels. Dans le cadre de l'encouragement de la culture, on parle de programmes ou de productions interdisciplinaires : il s'agit alors, dans la grande majorité des cas, de différentes formes d'expression artistique et culturelle.

DURABILITÉ

La durabilité désigne des mesures qui ont un impact à long terme et orienté vers l'avenir. Le terme peut s'appliquer dans des contextes économiques, sociaux ou écologiques.

ÉCOSYSTÈME

L'écosystème désigne le réseau d'institutions culturelles, de prestataires et d'autres intervenant-es. Dans ce contexte, cela inclut les salles de concerts les organisateur-rices, les agences, les plateformes de billetterie, les artistes et de nombreux autres acteurs-rices, qui dépendent les uns des autres à différents niveaux : idéal, lié aux services ou économique. Avoir un intérêt commun pour les activités culturelles ne signifie pas que les modèles économiques sont identiques. Certains privilégient les objectifs culturels et idéels, d'autres recherchent des résultats financiers, ou encore cherchent à utiliser les projets rémunérateurs pour financer des projets déficitaires.

FESTIVALS / SHOWCASE

Les festivals, showcases et concerts (isolés) sont des formats événementiels dont les activités et les structures organisationnelles sont généralement basées sur des projets spécifiques. Les festivals, showcases ou séries de concerts sont souvent initiés et organisés par des associations (culturelles). Ces organisateur·rices dépendent des salles de concerts ainsi que des terrains ou espaces où ils peuvent réaliser leurs événements ou louer des lieux. De fortes dépendances réciproques existent donc entre clubs, salles de concerts, festivals et initiateur·rices de formats événementiels temporaires : tous font partie de l'écosystème musical.

GENTRIFICATION

La gentrification désigne des processus de transformation qui entraînent dans la plupart des cas un déplacement de populations. Elle décrit des évolutions spatiales et économiques, par exemple la valorisation de quartiers. En conséquence, des projets, usages et personnes dépendant de loyers abordables sont souvent déplacés à cause de l'augmentation des loyers et de la transformation sociale des voisinages. En revanche, les acquis des personnes et initiatives déplacées, grâce à leur influence culturelle ou à leur image « branchée », sont exploités ou appropriés de manière profitable par un environnement économiquement plus favorisé et démographiquement homogénéisé.

GRANDS ÉVÉNEMENTS

Un grand événement est une manifestation qui attire un public nombreux. Il n'existe pas de définition officielle en Suisse. Selon le contexte (culture, sport, politique, économie, etc.) et les règles locales ou régionales, le terme peut être interprété différemment. En Suisse, les événements rassemblant plus de 1 000 personnes sont considérés comme des grands événements par la SUISSA, la société suisse de gestion des droits d'auteur.

HABITUDES DE CONSOMMATION

Les habitudes de consommation désignent les habitudes des personnes et des groupes qui consomment (notamment dans le domaine culturel). Ce terme s'applique aussi bien à la restauration (par exemple la consommation au bar) qu'à l'achat de billets. De manière générale, les habitudes de consommation ont fortement changé ces dernières années : moins d'alcool, plus de conscience économique et sanitaire, etc.

INCLUSION

Le terme inclusion désigne les mesures permettant aux personnes ou groupes marginalisés d'accéder de manière égale à la vie et à la création culturelle. Ces mesures peuvent prendre différentes formes : adaptations architecturales, modèles de tarification variés, communication (multilingue), concepts favorisant le vivre-ensemble et le respect mutuel, ou encore actions visant à initier des changements dans de nombreux autres aspects de la création culturelle.

INDÉPENDANT-E

Une structure ou une organisation est indépendante dans sa conception et sa mise en œuvre, ainsi que vis-à-vis de ses entités de soutien privées ou juridiques. Elle n'est soumise à aucune exigence financière ou de contenu de la part de partenaires commerciaux ou à but lucratif. Sont exclues de cette définition les conventions de prestations avec des institutions de droit public, ainsi que les accords à court terme et les relations contractuelles avec des artistes, leurs représentant·es et d'autres personnes impliquées, nécessaires à la réalisation de projets ou d'événements spécifiques.

MARGINALISATION

La marginalisation désigne le fait de s'écarter des normes informelles établies. Ce terme est souvent utilisé pour des personnes ou des groupes de personnes qui, en raison de tendances sociétales actuelles, sont exclu·es, ont un accès difficile ou ne sont pas intégrés de manière proactive à cause de discriminations ou d'autres barrières.

MUSIQUE LIVE SUISSE

La live actuelle suisse désigne les concerts ainsi que d'autres formes de prestations musicales ayant lieu en Suisse. La nationalité des personnes impliquées, tout comme leurs origines ethniques ou religieuses, n'influence pas cette définition. La musique live suisse correspond à une pratique musicale et culturelle active : concerts, performances et autres formes de création musicale. Les DJ peuvent également en faire partie, tandis que la simple reproduction de musique sans intervention humaine n'est pas considérée comme de la musique actuelle.

NON COMMERCIAL

Les projets, collaborations et actions d'une structure ne poursuivent aucun objectif commercial ni de recherche de profit. L'organisation de soirées, de collectes de fonds (crowdfunding) ou d'autres formes de financement croisé n'est pas concernée, pour autant que ces activités servent exclusivement le but principal non commercial.

ORGANISATIONS / STRUCTURES ORGANISATIONNELLES

Ce terme désigne des modes de fonctionnement qui poursuivent collectivement certains projets, objectifs ou activités. Les structures organisationnelles peuvent être liées à un lieu, exploiter leurs propres espaces ou encore mettre en œuvre des formats de manifestations spécifiques, comme des festivals.

PARTICIPATION CULTURELLE

La participation culturelle désigne l'engagement des projets culturels et de leurs responsables pour offrir un accès facile à la création culturelle, tant pour les consommateur-rices que pour les personnes qui souhaitent s'impliquer activement (par exemple comme bénévoles). Elle inclut également l'engagement social et intégratif en faveur de l'éducation culturelle, de la cohésion sociale, de la compréhension mutuelle, du respect, de la diversité et des processus de démocratisation.

PAY TO PLAY

Le Pay to Play désigne des formats événementiels dans lesquels les organisateur-rices ne proposent pas ou ne peuvent pas verser de cachet aux artistes qui se produisent. Les artistes et leurs partenaires assument alors eux-mêmes le risque financier et, souvent, une partie importante du risque organisationnel. En Suisse, le Pay to Play est relativement peu répandu grâce aux nombreuses possibilités de subventions. À l'étranger, cette pratique est en revanche fréquente, ce qui peut représenter un défi financier et organisationnel, en particulier pour les artistes moins connu-es ou en début de carrière, ainsi que pour leurs partenaires.

PETZI

Depuis 1996, PETZI est la fédération nationale de plus de 200 salles de concert et festivals dans 21 cantons et les quatre régions linguistiques de la Suisse. PETZI représente les salles de concert et les festivals qui fonctionnent sur une base culturelle et sans but lucratif. En tant qu'association, elle défend leurs intérêts et soutient ses membres, la création musicale ainsi que les conditions-cadres qui l'entourent, à de nombreux niveaux : du local au national, de la culture de jeunesse au réseautage, de la production de statistiques à l'organisation de conférences ou de formations. Depuis 2001, PETZI met à disposition de ses membres une plateforme indépendante et interne à l'association pour la prévente de billets, ainsi qu'un agenda en ligne.

PRESTATIONS PROPRES

Les prestations propres sont les revenus générés directement par une organisation ou un projet. Cela inclut également le travail bénévole. La manière dont des financements externes comme le crowdfunding ou le sponsoring peuvent être considérés comme des prestations propres doit être évaluée au cas par cas.

RECETTES DE BILLETTERIE

Les recettes de billetterie sont les revenus directs générés par la vente de billets pour les organisatrices. Pour les organisations d'utilité publique et exonérées d'impôts, ces recettes ne sont pas imposables, à condition qu'elles ne comprennent pas de prestations supplémentaires telles que des « welcome drinks » ou d'autres avantages non culturels.

RESTAURATION

La restauration désigne l'offre et la vente de boissons et de nourriture. De nombreuses organisations actives dans le domaine des musiques actuelles dépendent, dans une mesure moyenne à importante, des revenus générés par la restauration pour assurer leur fonctionnement. Les changements dans les habitudes de consommation du public peuvent donc avoir un impact direct sur le financement des projets culturels. À titre de comparaison, les subventions accordées aux projets et aux structures organisationnelles dans les domaines des arts visuels et des arts de la scène sont souvent calculées sans tenir compte des prestations de restauration propres, alors que la création musicale actuelle dépend fortement des revenus issus de la restauration. Les recettes provenant de la restauration sont par ailleurs soumises à l'impôt à partir d'un certain chiffre d'affaires, y compris pour des formes d'organisation exonérées d'impôts.

RÖSTIGRABEN

Le terme « Röstigraben » décrit les différences linguistiques et culturelles entre les régions linguistiques, en particulier entre les zones francophones et germanophones de la Suisse. Dans le domaine culturel, on observe également de grandes différences en matière d'encouragement de la culture et, plus généralement, de compréhension culturelle et sociale.

SAFER SPACES

Les Safer Spaces sont des lieux spécialement conçus pour que les personnes qui s'y trouvent se sentent en sécurité, respectées et bienvenues. Ils ont pour objectif de prévenir la discrimination, les atteintes aux limites personnelles et la violence, de refléter les rapports de force et de permettre la participation de différentes réalités sociales. Les Safer Spaces nécessitent un travail actif de prévention, des positions claires, des règles transparentes et une responsabilité partagée de tous les acteur·rices impliqué·es.

SOUTIEN AUX PROJETS

Le soutien aux projets est généralement une subvention limitée dans le temps ou dans l'espace, destinée à un projet individuel. Actuellement, dans le domaine des subventions publiques pour des initiatives subculturelles, il existe une tendance au soutien aux projets. Les avantages sont un appui ciblé à des projets ou des idées de projet concrètes. Les inconvénients sont généralement de lourdes charges bureaucratiques et administratives, ainsi qu'une incertitude, car les phases de planification doivent souvent être réalisées sans soutien financier ni sécurité budgétaire.

SOUTIEN STRUCTUREL

Le soutien structurel désigne des mesures de soutien dans le domaine des subventions publiques, qui ne ciblent pas un programme ou des contenus culturels spécifiques, mais l'ensemble de la structure d'une organisation : personnel, infrastructures, locaux et bien d'autres éléments. Dans le domaine culturel, l'opposé du soutien structurel est le soutien aux programmes, qui se concentre sur les contenus.

SPONSORING

Le sponsoring désigne des dons assortis d'une contrepartie. Contrairement aux subventions, qui ne prévoient généralement pas de retour économique direct (excepté quelques accords sur le contenu, par exemple des prestations convenues), le sponsoring inclut souvent des services et génère des avantages pour les deux parties. Il est donc souvent soumis à l'imposition.

SUBCULTURE / CULTURE ALTERNATIVE

La subculture et la culture alternative sont souvent perçues comme un contre-poids au courant dominant (mainstream). Elles constituent un terme générique regroupant une grande diversité de formes d'organisation et d'expression culturelles. La subculture et la culture alternative sont fréquemment associées à un spectre politique de gauche, car elles trouvent leurs origines dans des mouvements de protestation et de réforme face aux valeurs et à l'ordre culturel de la société bourgeoise. Aujourd'hui, certaines formes d'expression ou esthétiques issues de la subculture et de la culture alternative sont également utilisées comme outils orientés vers le marché, notamment dans des processus de gentrification.

SUBVENTIONS

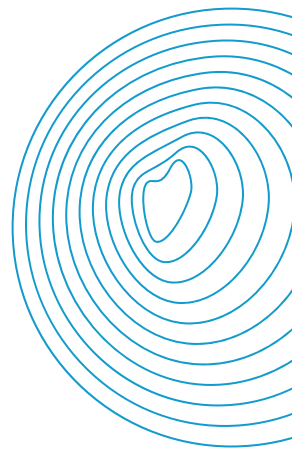
Les subventions sont des financements externes très précieux pour des projets non commerciaux et culturels. Elles peuvent provenir aussi bien des pouvoirs publics que de personnes morales ou privées. Les subventions ne nécessitent pas de contrepartie financière ou matérielle, sauf dans le cas d'accords de prestation définis d'un commun accord avec les objectifs des institutions ou projets soutenus.

TRAVAIL RÉMUNÉRÉ

Le travail rémunéré désigne des prestations de travail pour lesquelles une rémunération est versée. Les activités bénévoles n'en font pas partie. Pour les frais (forfaitaires), il faut examiner le rapport entre la prestation (de travail) fournie et les dépenses associées. Dans le domaine culturel, ce terme désigne souvent des prestations fournies par des personnes qui exercent ou doivent exercer une activité pour des raisons financières. Dans le contexte (sub)culturel, le travail rémunéré inclut fréquemment l'attente de prestations bénévoles supplémentaires en parallèle du travail payé.

URBANISATION

L'urbanisation désigne le processus de concentration démographique et l'attrait croissant des agglomérations et des centres urbains. Le terme « urbanisation » est également fréquemment utilisé en architecture et décrit des processus de transformation constructive, où des quartiers ou des régions autrefois rurales et à petite échelle deviennent densifiés. Comme la gentrification, l'urbanisation entraîne dans la grande majorité des cas un déplacement de populations.



Une scène de musique live équitable et tournée vers l'avenir repose sur la pluralité.

Pour préserver l'écosystème dans son ensemble, des fondations solides sont indispensables.

Le moment est venu d'assumer collectivement cette responsabilité.



VERBAND SCHWEIZER MUSIKCLUBS UND FESTIVALS
FÉDÉRATION SUISSE DES CLUBS ET DES FESTIVALS DE MUSIQUES ACTUELLES
FEDERAZIONE SVIZZERA DEI CLUB E FESTIVAL DI MUSICA
SWISS FEDERATION OF MUSIC VENUES AND FESTIVALS